

MIREPOIX SUR TARN

Prix de la Municipalité

Dimanche 24 mars 2013

Course Pass cyclisme



MIREPOIX
SUR-TARN



Règlement

Article 1: Participation

Le grand prix de la municipalité est une épreuve organisée par l'ASVillemur Cyclisme (Association loi de 1901 agréée Jeunesse et Sport) sous l'égide de la FFC aux licenciés FFC Pass Cyclisme

Article 2: Règlement

L'épreuve est soumise au règlement FFC

Article 3 : Les étapes

2 étapes

- Matin 9h30 Prologue CLM individuel 3km
- Après midi 15h45 Circuit 66km

Article 4: Classement Général

Classement général au temps

Maillot Jaune: meilleur temps pour catégorie Pass Open

Maillot rose ; meilleur temps pour catégorie Pass

Bonifications au 3 premiers de la 2^o étape.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les centièmes de seconde enregistrés lors du prologue, départageront l'ex-aequo.

En cas de nouvelle égalité il sera tenu compte du plus grand nombre de 1^{ère} place, puis de 2^{ème} place, etc...

Article 5: Meilleur sprinter :

Maillot vert : Points attribués aux 3 premiers lors des 5^o, 10^o, 15^o et 20^o tours

3 points; 2 points et 1 point.

En cas d'égalité au général, il sera tenu compte du plus grand nombre de 1^{ère} place, puis de 2^{ème} place etc. ...

En cas de nouvelle égalité, le dernier sprint départagera l'ex-aequo.

En cas de nouvelle égalité, le classement de l'étape départagera l'ex-aequo.

Article 6 Protocole

Celui-ci est *obligatoire*. A l'arrivée les concurrents devront être attentifs à la proclamation des différents classements, et se présenter en tenue *le plus rapidement possible* aux cérémonies protocolaires qui auront lieu sur le podium.

Toute absence injustifiée sera sanctionnée par la suppression immédiate des prix au profit du concurrent placé au rang suivant.

Les Maillots de Leaders pourront être attribués au second voire au troisième de chaque classement si nécessaire, avec par ordre d'importance des Maillots.

Article 7: Engagements

Les engagements sont à envoyer avant le 21 mars selon règlement FFC

A Duilio Pregno
Route de Varennes
31340 Le Born

Les non licenciés peuvent s'inscrire sur place au podium dimanche matin de 8h00 jusqu'à 9h dernier délai

Article 8: Mise hors course

Tout coureur manquant au règlement pourra être mis hors course

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de s'accrocher à un véhicule, tout coureur pris sera immédiatement mis *hors course*.

Horaires

8h30 Dossards au podium route de Layrac

9h30 1er départ CLM individuel prologue quai du Tarn: 1 tour 3km; départ toute les minutes

11h Remise des récompenses

15h45 Départ 2ème étape Pass 22 tours 66 km

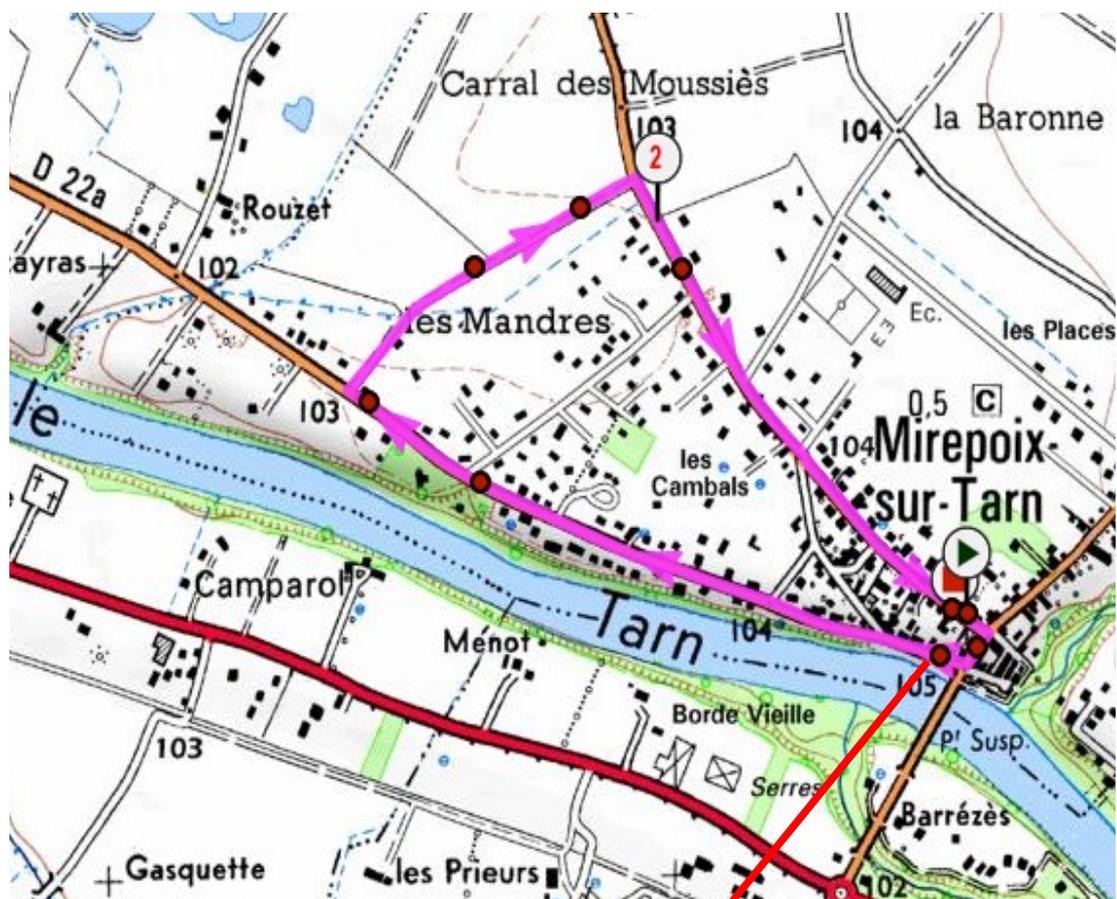
17h30 Arrivée

18h Remise récompenses

Circuit

Départ 2°étape+dossards





Depart Chrono Quai du Tarn

RENSEIGNEMENTS : XAVIER BERNAT
06,80,96,55,17 / xavierbernat@hotmail.fr
www.asvillemurcyclisme.skyrock.com